

LES MISSIONS DE TOTAL DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- Total a fait le choix, depuis plus de 10 ans, de s'impliquer dans le développement et le soutien économique des territoires en France.
- L'axe privilégié de cette politique vise les PME.
- Nous proposons un appui financier pour la création, le développement ou la reprise de PME.
- Nous aidons les entreprises à se développer à l'international.
- Nous soutenons les PME innovantes.
- L'ambition de Total est d'encourager l'esprit d'entreprise avec une priorité : la création d'emplois.



Rendez-vous sur
total.com



PARCE QUE NOUS AIMONS LES IDÉES NEUVES MADE IN FRANCE

100% PME

NOUS vous aidons à les concrétiser

www.developpement-regional.total.fr

Committed to better energy : Engagé pour une énergie meilleure.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Direction du Développement Régional
TOTAL S.A.
Siège social :
2, place Jean Millier – La Défense 6
92400 Courbevoie – France
Tél. +33 (0)1 47 44 45 46
Capital social : 6 096 470 692,50 euros
542 051 180 RCS Nanterre
www.total.com



Soutenir l'emploi

NOUS proposons un appui financier aux porteurs de projets

Total Développement Régional (TDR) soutient des projets de création, de développement et de reprise de PME. Notre objectif : la création ou le maintien d'emplois pérennes en France dans tous les secteurs d'activité.

TDR accorde aux porteurs de projets des prêts sans intérêt d'un montant de 20 000 à 50 000 euros, sans garantie, ni frais de dossier, remboursables sur 3 à 5 ans.

TDR ne peut être le premier financeur de l'entreprise. Celle-ci doit avoir d'autres financiers externes et doit disposer de fonds propres.



Cultiver l'innovation

NOUS soutenons les PME innovantes

Total Développement Régional (TDR) soutient le développement industriel et la croissance des PME dans les secteurs d'expertise du groupe Total. À ce titre, une aide financière, sous forme de prêt d'amorçage - le dispositif API (Aide aux PME Innovantes) - a été créée pour encourager les initiatives des entreprises.

TDR accorde des financements de 200 000 à 500 000 euros. Ces prêts au taux préférentiel de 1 % sont remboursables sur 5 ans, dont un différé de 2 ans sans garantie. Ils peuvent financer jusqu'à 50 % de l'industrialisation d'un projet innovant.



Exporter les bonnes idées

NOUS vous aidons à vous développer à l'international

Total Développement Régional (TDR) appuie le développement des PME françaises à l'international. Les filiales du Groupe à l'étranger et leurs réseaux sont mobilisés. Total contribue ainsi à faire de l'international un levier de croissance économique et de création d'emplois en France ainsi qu'une source de développement pour les pays dans lesquels il est implanté.

Le dispositif repose sur :

- les missions collectives de prospection ;
- l'hébergement de V.I.E. (Volontariat International en Entreprise) au sein d'une filiale du Groupe à l'étranger.